

Par Jacques Nolet
AEP, AQEP

De l'utilisation du « Changeling » au bureau de poste de Saint-Hyacinthe (1857-1860)

L Au milieu du XIX^e siècle, Saint-Hyacinthe devint une localité importante de la Montérégie actuelle, compte tenu d'un développement spectaculaire, tant industriel que démographique, qui en fit pratiquement une capitale régionale. Voilà pourquoi on attribua à cette localité un évêché, en 1852, et un district judiciaire, en 1857.

Cette situation se reflète évidemment au plan postal et le bureau de poste mascoutain acquit un statut tel que la Poste canadienne lui accorda des marques d'oblitération indiquant son importance : en particulier l'oblitérateur « Numéral deux cercles » avec le numéro 52 (ill. 1).



ill. 1 - Oblitération « Numéral deux cercles » avec le chiffre 52 du bureau de Saint-Hyacinthe, dessin de François Brisse.

Parmi toutes les empreintes utilisées par ce bureau au XIX^e siècle, on doit noter le type « Changeling » (ill. 2), qui ne fut attribué qu'à huit bureaux de poste de la province. Nous présentons ici l'utilisation qu'en a faite Saint-Hyacinthe entre les années 1857 (janvier) et 1860 (mars).



ill. 2 - Marque « Changeling » de Saint-Hyacinthe en date du 5 août 1857 avec la lettre « A », dessin de François Brisse.

Après avoir évoqué les éléments essentiels du « Changeling » québécois (1^{re} partie), nous traiterons des caractéristiques particulières de l'empreinte (2^e partie), avant de conclure par son utilisation postale (3^e partie).

Partie 1 - Éléments

Ayant déjà traité de l'utilisation du « Changeling » dans *Philatélie Québec* (n° 230, octobre 2000), nous ne reprendrons pas ici en détail cette démonstration. Nous nous limiterons plutôt à vous en présenter ses éléments essentiels.

Utilisation

Seulement huit bureaux de poste dans la province ont obtenu un marteau de type « Changeling ». Outre Saint-Hyacinthe, qui obtint ce privilège en janvier 1857, il y eut les bureaux de Three Rivers (pour Trois-Rivières) en octobre 1855 (ill. 3), de Québec en janvier 1856 (ill. 4), de Montréal en avril 1856 (ill. 5), de Saint Johns (pour Saint-Jean) en octobre 1856 (ill. 6), de Sainte-Scholastique (1858), de Chambly Canton (1861) et de Chambly Basin (1863).



ill. 3 - Marque « Changeling » de Three Rivers (pour Trois-Rivières) en date du 24 octobre 1857 avec la lettre « A », tirée de Frank W. Campbell, *Canada Post Offices 1755-1895*, p. 172.

ill. 4 - Marque « Changeling » de Québec en date du 28 octobre 1858 sans lettre, tirée de Fred Jarrett, *Stamps of British North America*, p. 427.



ill. 5 - Marque « Changeling » de Montréal en date du 23 octobre 1857 sans lettre, coll. Jacques Poitras.



ill. 6 - Marque « Changeling » de Saint Johns (pour Saint-Jean) du 23 avril 1861 avec la lettre « A », dessin de François Brisse.



Marteau

Fabriqués par la firme S.P. Ruggles de Boston, les marteaux du « Changeling » étaient réalisés par une méthode - combinant l'électroplacage et l'électrotypie - qui ne leur assurait pas une longue durée de vie. C'est pourquoi on a désigné cette empreinte, à cause de son évolution marquée par une usure rapide du marteau, comme un « Changeling ».

Contenu

Deux sortes d'éléments forment l'empreinte : ceux concernant l'identification du marteau (nom du bureau et acronyme provincial), qui sont permanents, et, à l'intérieur de la frappe, ceux que nous appellerons amovibles (lettre indiquant le quart de travail et dateur).

Dans le cas de l’empreinte employée par Saint-Hyacinthe, on retrouve, parmi les éléments permanents, d’abord le nom du bureau (St. Hyacinthe), dans la partie supérieure, et, dans sa partie inférieure, l’acronyme provincial (C.E.).

Quant aux éléments amovibles, il y a en premier lieu une lettre (A, B, C ou D) indiquant le quart de travail durant lequel on a traité le pli. L’attribution d’un marteau du « Changeling » ainsi qu’une lettre dans son marteau prouvent incontestablement l’importance de Saint-Hyacinthe dans le système postal ou du moins dans la province. Ensuite, ce sont les trois éléments du dateur qui apparaissent dans la partie centrale de l’empreinte : mois, quantième et année.

Encre

Trois encres différentes ont été en usage dans la province pour estamper les plis avec ce type de marque : noire (la plupart du temps), rouge (quelquefois simultanément avec l’encre noire) et bleue (un seul bureau).

Types

À cause de l’usure rapide des marteaux, certains bureaux québécois ayant eu la marque « Changeling » ont employé plusieurs types d’empreintes. Le meilleur exemple demeure Trois-Rivières, qui connut le nombre record de trois types. Est-ce la situation vécue avec le « Changeling » du bureau de Saint-Hyacinthe?

Partie 2 – Éléments particuliers

Lorsqu’un bureau de poste obtient une empreinte de type « Changeling », il y a toujours certaines caractéristiques qui singula-

risent son utilisation. Ce fut évidemment le cas pour Saint-Hyacinthe. C’est pourquoi nous vous en présentons les éléments particuliers : acronyme provincial (A), lettre (B), encre (C), durée d’utilisation (D), type (E) et sortes de dateur (F).

Acronyme provincial

La désignation de la province d’origine dans le marteau du « Changeling » accordé au bureau de Saint-Hyacinthe se lit ainsi : « C.E. » (Canada East), ce qui reflète correctement la situation politique canadienne au moment de son utilisation. Ce qui ne fut pas le cas de deux des principaux bureaux de poste de la province (Montréal et Trois-Rivières) qui présentèrent plutôt « L.C. » (Lower Canada), une désignation désuète depuis l’Acte d’union de 1840.

Lettre

Compte tenu de l’ampleur du volume postal traité, qui s’expliquerait par le fait que la localité était située près de plusieurs embranchements de chemin de fer, la Poste inséra dans son marteau des lettres indiquant le moment de la journée où le pli avait été traité.

Nous avons retrouvé, au moment de la rédaction en avril 2001, toutes les lettres (A, B, C ou D) sur un ou plusieurs plis estampillés par la marque mascoutaine du « Changeling », grâce principalement à la collection assemblée par André Giguère, spécialiste de l’histoire postale de Saint-Hyacinthe.

Encre

L’utilisation de l’encre par le bureau de Saint-Hyacinthe dans le cadre de cette marque postale reste une question beaucoup plus difficile à régler, car il faudrait manipuler une

grande quantité de plis; ce qui est pratiquement impossible à réaliser aujourd’hui.

1. Opinion traditionnelle

Selon Frank W. Campbell, la marque utilisée par le bureau de poste mascoutain employa deux sortes d’encre : « noire et rouge » (op. cité, p. 48). Il n’ajoute malheureusement pas d’autres explications qui pourraient être utiles à une meilleure connaissance de l’emploi de ces deux sortes d’encre; ce qui nous obligera à vérifier les plis originaux.

2. Notre opinion

Voilà pourquoi nous avons écrit précédemment que Saint-Hyacinthe avait connu un emploi mixte de couleurs d’encre (rouge et noire), ce qui demeure encore vrai au moment de la publication de ce texte. L’encre rouge concerne les trois premières années de son emploi à ce bureau de poste (1856 à 1858), tandis que, au cours des dernières années, on utilisa plutôt une encre noire (1859-1860).

Mais nous avons dû changer d’opinion en ce qui concerne la chronologie de cette utilisation. Au lieu d’une simple succession chronologique (rouge pour les années 1856 à 1858 et noire pour les dernières années), nous devons plutôt opter pour la division suivante, qui devrait refléter mieux la réalité : 1856 et 1857 (rouge), 1858 (utilisation concomitante du rouge et du noir), 1859 à 1860 (noire). La preuve de cette assertion apparaîtra dans la troisième partie de ce texte.

3. Conclusion

Le bureau de Saint-Hyacinthe employa deux couleurs d’encre dans son utilisation du « Changeling » : l’encre rouge (1857-1858), puis la noire (1858-1860).

Durée d'utilisation

Frank W. Campbell avait indiqué, dans *Canadian Postmarks to 1875*, les années d'utilisation du « Changeling » par le bureau québécois de Saint-Hyacinthe : « de 1857 à 1860 » (p. 48). Il apparaît que ces indications reflètent la réalité. À moins de découvertes ultérieures de plis (ce qui est toujours possible), nous devons accepter cette assertion et croire que son utilisation à Saint-Hyacinthe dura environ quatre années.

Types

Un examen rapide des plis estampillés par la marque postale du « Changeling » ne nous conduit pas à croire à l'existence de types très différenciés dans l'empreinte mascoutaine au fil des ans.

Il y a évidemment eu une usure rapide du marteau, à un point tel que, à partir de 1858, les empreintes obtenues de ce bureau furent assez médiocres au niveau de la frappe.

Sortes de dateur

Nous savons qu'il y a eu trois sortes de dateur dans la partie centrale de l'empreinte « Changeling » utilisée dans la province.

Dans la première sorte, la plus ancienne, car utilisée dès 1855 (année d'introduction) jusqu'à 1858, nous remarquons la disposition suivante : date (ligne supérieure), mois (ligne centrale) et année (ligne inférieure). Trois bureaux ont présenté cette sorte de dateur pour la marque « Changeling » : Chambly Basin (1862), Québec (1856-1858) et Trois-Rivières (1855-1864).

La deuxième forme de présentation du dateur inséré dans la marque « Changeling » inverse tout simplement les mêmes éléments : année (ligne supérieure), quantième (ligne centrale) et mois (ligne inférieure). Deux bureaux utilisèrent cette présentation du dateur : Chambly Basin (1863-1864) et Saint-Hyacinthe (1857-1860).

C'est toutefois la troisième forme (mois, date et année dans l'ordre habituel) qui l'emportera largement dans les empreintes québécoises du « Changeling ». En effet, cinq bureaux s'y conformèrent : Chambly Canton (1861-1863), Montréal (1856-1863), Québec en partie (1858-1864), Saint-Jean (1856-1861) et Sainte-Scholastique (1858-1859).

Parmi les trois sortes, le bureau de Saint-Hyacinthe utilisa la deuxième forme de présentation du dateur : année (1^{re} ligne), quantième (2^e) et mois (3^e).

Partie 3 – Utilisation

Cinquième dans l'ordre d'attribution des marteaux du « Changeling » dans la province, le bureau de Saint-Hyacinthe débuta possiblement son utilisation durant le mois de janvier 1857 et la termina probablement en mars 1860.

1857

Nous avons trois marques postales du « Changeling » mascoutain à présenter pour attester de son utilisation durant l'année 1857 : un dessin (31 janvier) et deux plis (5 et 25 août).

1. Dessin du 31 janvier

C'est un autre ouvrage de Campbell, *Canada Post Offices 1755/1895*, qui fournit le dessin d'une oblitération du « Changeling » de St. Hyacinthe (pour Saint-Hyacinthe) en date du 31 janvier 1857 (ill. 7), probablement réalisé à partir d'un pli qu'il avait manipulé. C'est la date la plus hâtive que nous connaissons de son utilisation par le bureau de cette localité.



ill. 7 - Marque « Changeling » de St. Hyacinthe (pour Saint-Hyacinthe) du 31 janvier 1857 avec la lettre « A », tirée de Frank W. Campbell, *Canadian Postmarks to 1875*, p. 149.

Il y a, insérée dans la partie centrale de l'empreinte, la lettre « A », indiquant que le pli a été traité durant la nuit, entre minuit et 6h, soit pendant le premier quart de travail des postiers, après son dépôt à ce même bureau probablement en soirée.

Bien que Campbell ne précise pas la couleur de l'encre, on peut croire que ce fut en rouge à cause des plis qui suivirent, qui ont été, tous sans exception, estampillés en rouge.

2. Pli du 5 août

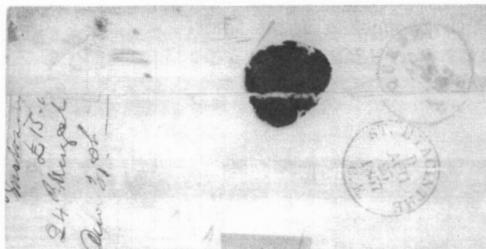
Grâce à André Giguère, nous pouvons vous présenter un premier pli datant du 5 août 1857 (ill. 8), dont la marque a été apposée à l'encre rouge. Traité également durant la nuit, voilà pourquoi il y a la présence de la lettre « A » sur ce pli qui arriva le jour même à destination de Montréal, comme l'indique une note manuscrite au recto.



ill. 8 - Pli avec un « Changeling » de Saint-Hyacinthe en date du 5 août 1857 avec la lettre « A », coll. André Giguère.

3. Pli du 25 août

Aussi estampillé en rouge, le deuxième pli (ill. 9) contient cependant la lettre « D », inscription confirmant qu'il fut traité durant la soirée du 25 août, soit entre 18 h et minuit. À noter de même, toujours sur le verso du pli, une autre marque « Changeling » apposée par le bureau de Québec en tant que cachet de réception, toujours au moyen d'une encre rouge.



ill. 9 - Pli avec un « Changeling » de Saint-Hyacinthe en date du 25 août 1857 avec la lettre « D », coll. André Giguère.

1858

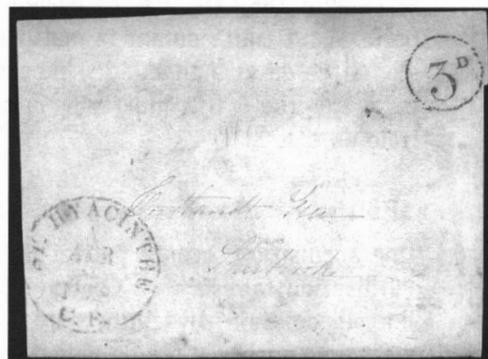
Trois autres plis, provenant de collections d'histoire postale, attesteront de l'utilisation du « Changeling » de Saint-Hyacinthe en 1858 : 8 avril (1^{er} pli), 8 avril (2^e) et 6 octobre (3^e).

Un premier pli provient de notre collection personnelle. Il s'agit d'une correspondance à destination de Sherbrooke (le cachet du « Double cercle interrompu, de type II » le confirme en tant que marque de réception datée du 8 avril 1858), acheminée par le Grand Trunk Railway (marque ferroviaire de la ligne « Montreal & Island Pound » de la même journée). On s'est servi de l'encre rouge pour l'estampiller de la marque « Changeling » avec la lettre « A » (ill. 10).



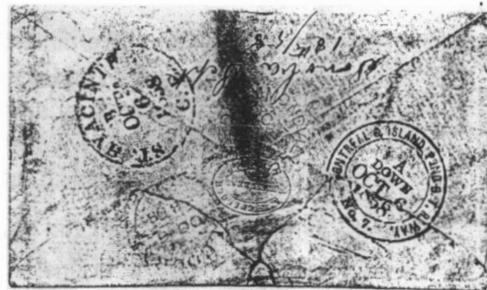
ill. 10 - Pli avec un « Changeling » de Saint-Hyacinthe en date du 8 avril 1858 avec la lettre « A », coll. Anatole Walker.

Autre pli illustrant cette utilisation postale durant 1858, il s'agit d'une missive appartenant à notre collection et estampillée à la même date du 8 avril 1858 (ill. 11) et qui fut également traitée durant le premier quart de travail (lettre « A ») par le bureau de St. Hyacinthe (pour Saint-Hyacinthe).



ill. 11 - Pli avec un « Changeling » de St. Hyacinthe (pour Saint-Hyacinthe) en date du 8 avril 1858 avec la lettre « A », coll. Jacques Nolet.

André Giguère nous a fourni un pli daté du 6 octobre de la même année (ill. 12) sur lequel fut apposée une marque « Changeling », au moyen d'une encre noire, en tant que cachet de réception avec plusieurs autres marques. À remarquer le début d'usure du marteau qui donne une empreinte de qualité médiocre. Ce pli a été traité durant la matinée, à cause de la lettre « B » insérée dans le marteau.



ill. 12 - Pli avec un « Changeling » de Saint-Hyacinthe en date du 6 octobre 1858 avec la lettre « B », coll. André Giguère.

1859

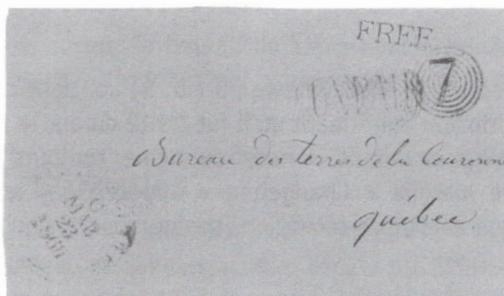
C'est Jacques Poitras qui nous a fourni la pièce qui illustrera l'utilisation postale pour 1859. Nous constatons de nouveau l'usure rapide du marteau à cause de la qualité de la frappe. Il s'agit probablement d'un cachet de transit ou d'une marque de réception, parce que cette frappe fut apposée au verso du pli. Estampillé le 23 avril 1859 (ill. 13) au moyen de l'encre noire, il fut traité durant la matinée, car son empreinte du « Changeling » présente la lettre « A » (de 6 h à midi) dans la partie centrale du dateur.



ill. 13 - Pli avec un « Changeling » de Saint-Hyacinthe en date du 23 avril 1859 avec la lettre « B », coll. Jacques Poitras.

1860

Une acquisition récente permet de confirmer l'utilisation tardive du « Changeling » par le bureau de Saint-Hyacinthe pour 1860. En effet, une missive a été frappée de cette marque en date du 23 mars 1860 (ill.14), avec la lettre « C » indiquant un traitement durant l'après-midi (de midi à 18 h). Cette oblitération a été réalisée au moyen d'une encre noire.



ill. 14 - Pli avec un « Changeling » de Saint-Hyacinthe en date du 23 mars 1860 avec la lettre « C », coll. Jacques Nolet.

Tableau sur l'utilisation du « Changeling » par Saint-Hyacinthe

Rang	Marque	Bureau	Année	Dateur	Encre	1 ^{er} pli	2 ^e pli	3 ^e pli
1 ^{er}	CHANGELING	Saint-Hyacinthe	1857	2 ^e forme	Rouge	5 août (A)	25 août (D)	31 janvier (A)
2 ^e	CHANGELING	Saint-Hyacinthe	1858	2 ^e forme	Rouge/Noire en rouge	8 avril (A) en rouge	28 août (A) en noire	6 octobre (B)
3 ^e	CHANGELING	Saint-Hyacinthe	1859	2 ^e forme	Noire	23 avril (B)		
4 ^e	CHANGELING	Saint-Hyacinthe	1860	2 ^e forme	Noire	23 mars (C)		

Conclusion

Parmi les bureaux de poste importants du Québec à obtenir un marteau dans le cadre du « Changeling », Saint-Hyacinthe fut celui qui l'employa le moins longtemps dans la décennie des années 1850 (à l'exception évidemment de Sainte-Scholastique, environ une année entre 1858 et 1859), avec une durée approximative d'environ quatre années (1857-1860). Cette situation s'explique probablement par l'usure accélérée de son marteau, provoquée par le mode de fabrication.

Malgré tout, le bureau de Saint-Hyacinthe réussit à se distinguer par l'utilisation de lettres (indiquant le moment précis du traitement de la missive) et par l'emploi combiné de couleurs d'encre qui l'apparentent au bureau de la ville de Québec.

Il valait par conséquent la peine de consacrer quelques instants à faire mieux connaître l'utilisation de la marque dite « Changeling » par le bureau de Saint-Hyacinthe.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Articles

DES RIVIÈRES, Guy. « Les marques postales du bureau de poste de Montréal durant le premier siècle de son existence (1763-1863) » paru dans les *Cahiers de l'Académie*, opus X, Montréal, 1992, p. 35 à 44.

DES RIVIÈRES, Guy. « Trois-Rivières et les premières marques postales de son histoire », paru dans *Philatélie Québec*, n° 97 (avril 1985), p. 301 à 303.

NOLET, Jacques. « L'utilisation du CHANGELING à Trois-Rivières (1855-1864) », paru dans *Philatélie Québec*, n° 224 (octobre-novembre 1999), p. 38 à 44.

NOLET, Jacques. « La marque postale CHANGELING utilisée au Québec (1855-1864) », paru dans *Philatélie Québec*, n° 230 (octobre 2000), p. 29 à 34 et 38.

NOLET, Jacques. « Utilisation de la marque CHANGELING par le bureau de poste de Québec (1856-1864) », paru dans le *Bulletin d'histoire postale et de marcophilie*, n° 74 (4^e trimestre 2000), p. 15 à 21 (1^{re} partie), et dans le n° 75 (1^{er} trimestre 2001), p. 16 à 21 (2^e partie).

OLIVIER, Marc-J. série d'articles intitulé « Les marques postales du Québec », parue dans *Philatélie Québec*, n° 110 (août-septembre 1986) à 117 (avril 1987), en particulier dans sa 3^e partie, n° 112, p. 95.

Livres

BOGGS, Winthrop S. *The Postage Stamps and Postal History of Canada*, Lawrence, The Quaterman Publications Inc., 1975, 870 pages.

CAMPBELL, Frank W. *Canada Post Offices 1755/1895*, Lawrence, Quaterman Publications Inc., 1972, 191 pages.

CAMPBELL, Frank W. *Canadian Postmarks to 1875, Royal Oak*, publié à compte d'auteur, 1958, 76 pages + Addenda.

CHARRON, Jacques-J. *Marques postales du Québec 1763-1875*, publié à compte d'auteur, 1970, 77 pages.

JARRETT, Fred. *Stamps of British North America*, Lawrence, The Quaterman Publications Inc., 1975, 595 pages.

LOWE, Robson. *Encyclopaedia of British Empire Postage Stamps*, vol. V intitulé « North America », parties I et II, Perth, 1973, 760 pages.

WALKER, Anatole. *A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings 1770-1880*, Montréal, sans date, publié à compte d'auteur, 78 pages.

Brochure

TEYSSIER, Grégoire et Marc BEAUPRÉ. *Initiation aux marques postales du Québec*, Société d'histoire postale du Québec, Sainte-Foy, 1998, 63 pages.

Salon International du timbre et de la monnaie

Présenté par

La Timbrathèque Enr.



**Sandman Hôtel, 999 rue Sérigny,
Longueuil, Québec (450) 670-3030**

**24-25-26 octobre 2008 23-24-25 janvier 2009
24-25-26 avril 2009 23-24-25 octobre 2009**

Vendredi 11h à 18h Samedi 10h à 17h Dimanche 10h à 16h

****** ENTRÉE GRATUITE **** À UNE MINUTE DU MÉTRO LONGUEUIL ****
**** Le plus grand salon de timbres et de monnaies au Québec ******

**courriel : timbratheque@videotron.ca www.timbratheque.com
INFO: (450) 922-1399 Patrick Chalifoux Cell.: (450) 223-0082**